

Chers parents,

A la suite des directives ministérielles du 28 mai 2020, le lycée rouvrira à compter **du jeudi 4 juin 2020 8h selon les modalités suivantes :**

La continuité pédagogique à distance est maintenue jusqu'à la fin de l'année scolaire pour toutes les classes.

Le service de restauration fonctionnera toute la semaine de 11h30 à 13h30

Préalable au retour des élèves

Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants au lycée en cas d'apparition de symptômes évoquant un COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (37.8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'établissement.

L'élève, pour confirmer qu'il a pris connaissance de ce protocole, en présentera une version à l'arrivée dans le lycée. (version papier ou capture d'écran)

L'arrivée au lycée des élèves

Les élèves sont accueillis au portail devant le bâtiment A et/ou à l'entrée au niveau de la gare routière et suivront le fléchage au sol pour rejoindre directement les salles de classe qui leurs sont affectées et ouvertes.

Les élèves veilleront à :

- se laver les mains en arrivant en quittant le lycée
- se laver les mains avant et après les récréations / pauses
- à respecter les distanciations
- à respecter les gestes barrières
- matériel à prévoir
- pour les activités d'EPS les élèves seront déjà équipés de leur tenue (pas de vestiaires)
- les élèves se muniront de leur ordinateur
- se munir d'au moins un masque (1 pour 4h) : les élèves seront dotés en plus d'un masque lavable fourni par la Région
- 1. Reprise pour les élèves de la voie générale et technologique : 8h-12h / 14h-16h
- niveau 1^{ère}: lundi et jeudi selon EDT
- niveau terminale : pour les élèves entre 7.5 et 10/20 : préparation aux épreuves de rattrapage : lundi
- niveau seconde : mardi et vendredi

2. Reprise pour les élèves de la voie professionnelle : 8h-12h / 14h-16h

- niveau 3ème: mardi de 8h à 12h et de 14h à 16h
- -niveau 2^{nde} et 1^{ère} bac pro : mardi et jeudi de 8h à 12h et de 14h à 16h selon l'emploi du temps

Recevez, Madame, Monsieur, mes sincères salutations

M-C BOSSWINGEL

Talon à retourner au CPE de la classe lors de la reprise des cours

Je soussigné	responsable légal de mon enfant	
	larisé dans la classe de indique que la personne adulte n enfant au lycée en cas de maladie sera :	
Monsieur – Madame		
Numéro de téléphone :		
Lien avec l'enfant :		

Signature des Parents